



Saint Loup-Lamairé, le 15 décembre 2014

Compte-rendu de la CLE du SAGE Thouet
Le 09/12/2014 au Centre Prométhée, à Thouars

Personnes présentes :

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux:

Olivier CUBAUD, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet
Jean-Pierre ANTOINE, Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et 1^{er} Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
Hubert BAUFUMÉ, Communauté de Communes du Loudunais et 2nd Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
Françoise BELY, Conseil Régional Poitou-Charentes
Dominique PAQUEREAU, Conseil Général des Deux-Sèvres
Pierre BIGOT, SIVU de la Vallée de la Dive
Christophe CHATIN, Syndicat d'Eau du Val du Thouet
Louis-Marie LUMINEAU, Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine
Gérard PIERRE, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
Louis-Marie GREGOIRE, Mairie d'Argenton l'Église
Robert GIRAULT, Mairie de La Coudre
Jean-Claude GUERIN, Mairie de La Peyratte
Christophe DEHAY, Mairie de Saint-Varent
Patrice HOUTEKINS, Mairie de Thouars

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

Claude DEVAUD, Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes
Christian BARBIER, Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire
Jean-Paul SOUTIF, Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Claude TALINEAU, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Deux-Sèvres
Jean THARRAULT, Association de Sauvegarde de l'Anjou
Paul PAULY-CALLOT, UFC Que Choisir
Jean-Christophe POUVREAU, Association des Irrigants de la Vienne
Jean-Yves FORTIN, Association Amis des Moulins des Deux-Sèvres Bocage Vendéen Gâtine
Pierre DAVID, Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou-Charentes-Vendée

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

Florence BARRE, Agence de l'Eau Loire Bretagne
Marc ANDRE, DDT du Maine et Loire
Frédéric NADAL, DDT des Deux-Sèvres
Côme DURAND, DREAL Poitou-Charentes
Jean-François LUQUET, ONEMA

Autres participants :

Claude SERGENT, SIVEER
Vincent HARDY, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
Albert NOIREAU, DREAL Poitou-Charentes
Guillaume GUERINEAU, Cabinet d'études NCA Environnement
Flavie THOMAS, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Pierre PÉAUD, Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées

Alain LAURIOU, Conseil Général du Maine-et-Loire
Dominique REANT, Conseil Général de la Vienne
Pascal BIRONNEAU, Conseil Général des Deux-Sèvres
Michel CLAIRAND, Communauté de Communes du Thouarsais
Jacques DIEUMEGARD, Mairie de Pompaire
Patrick SEMILLE, Association des Éleveurs des Deux-Sèvres
Marc RICHET, Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
Géraldine LEMARCHANT, DDT de la Vienne

M. CUBAUD accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle séance de la CLE du SAGE Thouet. Il annonce que suite au départ de Pierre GOHARD, Pierre PÉAUD a été recruté pour le poste d'animateur du SAGE et un recrutement est en cours pour compléter la cellule d'animation d'un nouveau technicien. Il présente ensuite l'ordre du jour, à savoir :

- 1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014**
- 2. Présentation de l'étude sur les pratiques et les pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)**
- 3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire du SAGE**
- 4. Lancement de l'étude d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage visant à améliorer les connaissances des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet**
- 5. Validation des inventaires zones humides**
- 6. Consultations du SAGE / Schéma Départemental de l'eau de la Vienne**
- 7. Calendrier / Études / Budget 2015**

1. Validation du compte rendu de le CLE du 16 janvier 2014

M. CUBAUD propose de valider le compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014. Il rappelle que lors de cette séance ont été présentés le rapport d'activité 2013 de la CLE, le projet du Contrat Territorial de la retenue du Cébron et celui du BAC de Seneuil afin que la CLE puisse émettre un avis sur ces deux contrats. Le bureau d'études NCA Environnement est venu présenter la méthodologie envisagée pour la réalisation de l'étude sur les pratiques et les pressions agricoles sur le bassin du Thouet. Enfin la méthodologie du SAGE pour les inventaires des zones humides a été validée ainsi que 19 inventaires communaux.

M. CUBAUD consulte ensuite les membres de la CLE pour validation de ce document ; le compte rendu est validé à l'unanimité par les membres présents sans modification.

2. Présentation de l'étude sur les pratiques et les pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)

Pierre PÉAUD rappelle le contexte qui a engendré la réalisation de cette étude et la nécessité de sa mise en place pour compléter le volet agricole de l'état initial. Il précise que les objectifs étaient de caractériser les pratiques et les systèmes de production ainsi que leurs évolutions et identifier et caractériser les sources de pollutions diffuses et ponctuelles tout en analysant l'origine des pressions. Il ajoute que cette étude a été réalisée par le bureau d'études NCA Environnement et s'est déroulée de novembre 2013 à juin 2014. Une restitution, par le prestataire, des résultats finaux était prévue lors d'une séance de la CLE d'où l'intervention en séance de Guillaume GUÉRINEAU.

Guillaume GUÉRINEAU présente les résultats de l'étude (cf. présentation) en faisant un bilan quantitatif et qualitatif de l'eau sur le bassin, une présentation du milieu physique, de la caractérisation des pratiques et des systèmes de production, de l'évaluation des pressions et des risques de transfert.

M. THARRAULT s'interroge sur l'augmentation de la SAU sur le sous-bassin de la Dive et demande si cette augmentation peut s'expliquer par l'arrachage des haies qui permettrait l'augmentation de la taille des parcelles.

Guillaume GUÉRINEAU répond qu'il est difficile de déterminer les causes exactes de cette augmentation mais que l'arrachage des haies peut être une des explications ainsi que l'intégration de nouvelles surfaces comme l'arboriculture, le maraichage et la viticulture qui n'étaient pas pris en compte auparavant dans les déclarations PAC.

M. LUMINEAU revient sur l'augmentation de la taille des exploitations et souhaite savoir quel pourcentage de la surface de la SAU est utilisé par les exploitations de plus de 200 ha.

Guillaume GUÉRINEAU répond que cette information n'a pas pu être traitée car les données utilisées ont été analysées à l'échelle des sous-bassins et que les données du RGA sont anonymes et ne permettent pas de cibler une exploitation précise.

M. THARRAULT souhaite savoir s'il a été possible de différencier les prairies en bords de cours d'eau qui sont très « sensibles » de celles plus éloignées du réseau hydrographique et également, s'il a été possible d'identifier les parcelles cultivées se trouvant en zones inondables qui peuvent engendrer un apport important de sédiment dans les cours d'eau.

Guillaume GUÉRINEAU indique que l'information du classement de chaque parcelle a pu être traitée pour évaluer les pressions agricoles sur le territoire mais que cette analyse ne prend pas en compte les types de pratiques qui y sont associées. Il complète en précisant que de mauvaises pratiques sur des zones de prairies peuvent être plus problématiques que de bonnes pratiques sur des zones cultivées.

M. ANTOINE ajoute que la mise en place de CIPAN peut permettre d'absorber le nitrate se trouvant encore sur la parcelle en période hivernale et également limiter le transfert des sédiments vers les cours d'eau.

M. HOUTEKINS s'interroge sur les pratiques non agricoles pouvant être sources de pollution et leurs impacts sur le bassin.

Guillaume GUÉRINEAU informe que les sources de pollutions peuvent être multiples et provenir de l'assainissement ou des particuliers possédant un jardin entre autres.

M. BAUFUMÉ complète en ajoutant que ces dernières années la législation s'est durcie pour les agriculteurs et ceux-ci maîtrisent de mieux en mieux leurs pratiques bien qu'il reste toujours une minorité qui exagère.

Pierre PÉAUD conclut cette présentation en indiquant que les données de cette étude ont été intégrées à l'état initial du SAGE et que le rapport final est téléchargeable sur le site internet du SAGE dans la rubrique documentation.

3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire du SAGE

M. CUBAUD indique que l'état initial est en cours d'élaboration et rédigé par la cellule d'animation du SAGE. Une présentation de ce travail a été faite lors de la dernière séance du Bureau de la CLE.

Pierre PÉAUD complète en précisant que l'état initial du SAGE est téléchargeable sur le site internet du SAGE dans l'espace « membre CLE ». Il propose de présenter les différentes parties qui ont été traitées et identifier les points noirs pour permettre de préciser la suite à donner à ce travail.

L'état initial du SAGE est constitué des 7 parties suivantes :

- **Partie 1 : Caractéristiques générales du bassin du Thouet**
- **Partie 2 : Analyse de la qualité des eaux superficielles et souterraines**
- **Partie 3 : Analyse quantitative de la ressource en eau**

- **Partie 4 : Analyse du milieu aquatique**
- **Partie 5 : Activités et usages liés à la gestion de l'eau**
- **Partie 6 : Acteurs et politiques actuelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques**
- **Partie 7 : Détermination des manques et des moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE Thouet**

Pour chaque partie le descriptif des sujets traités est détaillé et les parties non complétées sont mentionnées (en rouge sur la présentation).

Pierre PÉAUD indique que les éléments des parties 1, 2, 3, 6 et 7 sont plutôt bien détaillés. Par contre, les parties 4 et 5 présentent de réels manques. Il ajoute que des données brutes sont en possession de la cellule d'animation ou en cours d'acquisition et qu'elles seront analysées et intégrées à l'état initial très rapidement. Il informe que la carence la plus significative de cet état initial concerne le volet eau potable et assainissement et que sur proposition du Bureau de la CLE, ce volet soit traité par un prestataire en l'incluant dans le diagnostic du SAGE.

M. THARRAULT indique que dans la partie 4 « milieux aquatiques », en plus du descriptif des espèces protégées, il pourrait être intéressant de faire une présentation de toutes les espèces du territoire.

M. SOUTIF complète en indiquant que des abécédaires communaux peuvent exister dans lesquels il serait possible de retrouver ce genre d'information.

Pierre PÉAUD répond que la prise en compte de toutes les espèces serait effectivement intéressante mais qu'il est nécessaire de prioriser les informations à intégrer à l'état initial afin de le valider rapidement et lancer l'étape suivante de l'élaboration du SAGE.

M. NOIREAU ajoute que les données des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique pourraient être intégrées à cet état initial.

M. SOUTIF interroge la CLE sur les informations de la partie 6 et sur la mise en place de la future compétence GEMAPI et l'évolution de ces compétences pour les différentes structures.

M. CUBAUD répond que cette compétence communale ou intercommunale pourra être transférée vers des syndicats si des structures plus « cohérentes » existent sur le territoire. Il complète en ajoutant que les réflexions sont en cours.

Pierre PÉAUD informe que la présentation de la compétence GEMAPI sera intégrée à la partie 6 de l'état initial. Il conclut en indiquant que l'objectif est de continuer la rédaction de l'état initial début 2015 pour permettre de réunir les commissions thématiques du SAGE et ensuite soumettre la validation de ce travail à la CLE et lancer le diagnostic.

M. CUBAUD souligne le travail réalisé par la cellule d'animation et le temps nécessaire pour collecter et traiter l'ensemble de ces données.

4. Lancement de l'étude d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage visant à améliorer les connaissances de plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet

Après avoir rappelé le contexte, Pierre PÉAUD informe que le Bureau de la CLE du 27 octobre 2014 a validé le cahier des charges de l'étude et que la consultation des entreprises a eu lieu du 30 octobre au 28 novembre 2014.

Ce cahier des charges est élaboré autour des 11 questions suivantes :

- 1°) **Qu'est-ce qu'un plan d'eau et quels peuvent être les usages associés ?**
- 2°) **Quels types de plans d'eau rencontre-t-on sur le bassin du Thouet et quelles sont les spécificités de son bassin versant ?**
- 3°) **Quelles sont les réglementations en vigueur (loi sur l'eau, SDAGE, ZRE, ...) applicables aux plans d'eau en matière de création, vidange, mode de remplissage, dérivation, consolidation, assèchement, rejet, ... ?**
- 4°) **Quels peuvent être les impacts quantitatifs mais aussi qualitatifs des plans d'eau (en fonction de leurs caractéristiques) sur les milieux aquatiques et les espèces associées ?**
- 5°) **Existe-t-il des modes de gestion compatibles avec le bon état écologique ?**
- 6°) **Quels types de plans d'eau remettent en cause l'atteinte des objectifs de bon état des eaux ?**
- 7°) **Quelles dispositions et règles spécifiques ont été prises sur les autres SAGE concernés par une problématique « plans d'eau » en matière de création, de vidange, de modalités de gestion,... ? Comment les autres SAGE ont intégré l'impact des plans d'eau dans leur démarche d'élaboration des volumes prélevables ?**
- 8°) **Quels sont les critères à prendre en considération pour constituer une base de données « plans d'eau » exhaustive et pertinente à l'échelle du bassin du Thouet (superficie, usage, mode de remplissage, connexion au réseau hydrographique, ...) ?**
- 9°) **Quels sont les critères déjà renseignés dans les différentes bases de données en possession de la cellule d'animation du SAGE Thouet ?**
- 10°) **Quels sont les moyens/méthodes/partenaires existants pour compléter chacun des critères non renseignés?**
- 11°) **Quelles sont les méthodes les plus pertinentes (rapport coût/temps/faisabilité) pour identifier les plans d'eau qui remettent en cause l'atteinte du bon état écologique des eaux à l'échelle du bassin du Thouet ? (les méthodes proposées peuvent être définies en fonction des caractéristiques des différents sous-bassins du territoire et/ou de la typologie et l'usage des plans d'eau)**

Les réponses à ces 11 questions permettront à la CLE de définir les études à mener pour intégrer les enjeux liés aux impacts des plans d'eau dans les documents du SAGE.

M. CUBAUD indique que la Commission d'Appel d'Offres a retenu la proposition du bureau d'études SERAMA d'un montant de 11 148 € et que le lancement de l'étude est prévu pour janvier 2015. Pour cela un Bureau de CLE sera réuni le 12 janvier afin que le prestataire présente sa méthode de travail et que le calendrier de l'étude soit établi.

M. NOIREAU informe qu'une étude de 2000 a été réalisée par le CSP (aujourd'hui ONEMA) sur les impacts potentiels des plans d'eau et qu'il serait intéressant de prendre en compte les résultats de ce travail. De plus, il indique que le nombre très élevé de plans d'eau demande de traiter une masse d'information très importante et qu'il sera nécessaire de faire des choix dans les critères à prendre en compte pour identifier les plans d'eau les plus impactants. Il complète ses propos en précisant que la législation actuelle n'est pas adaptée à la question des plans d'eau et qu'il serait intéressant que cette étude lance les réflexions sur l'évolution de la législation. Il précise que les services de l'État peuvent aider le prestataire dans l'analyse juridique de la réglementation actuelle. Enfin il présente des cartes montrant que tous les plans d'eau n'ont pas les mêmes impacts et que les plus impactants sont ceux se trouvant sur le réseau hydrographique.

M. DEVAUD rappelle qu'il sera nécessaire de prendre en compte aussi bien les effets négatifs que positifs et que certains plans d'eau « non étanches » peuvent alimenter la nappe souterraine.

M. CUBAUD répond que le but de cette étude est justement de pouvoir déterminer des méthodologies permettant d'identifier et pondérer les différents impacts des plans d'eau et cibler les plus problématiques.

M. LUQUET souhaite savoir si le cahier des charges demande au prestataire de déterminer les méthodologies possibles mais aussi de réaliser par la suite l'étude de « terrain ».

M. CUBAUD répond que non. Cette première mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage va permettre de définir la méthodologie à employer pour cette future étude et qu'il est nécessaire d'attendre les conclusions de ce travail pour élaborer le cahier des charges. Il sera également important de voir le coût de cette étude et les financements possibles.

5. Validation des inventaires zones humides

Pierre PÉAUD rappelle que la CLE du SAGE a validé une méthodologie d'inventaire des zones humides. Plusieurs communes du territoire ont réalisé leurs inventaires au cours de l'année 2014. La cellule d'animation a suivi ces différents inventaires pour s'assurer que la méthodologie du SAGE soit bien respectée.

Les résultats des communes d'Aubigny, La Ferrière-en-Parthenay, Neuvy-Bouin, La Peyratte, Pressigny, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Loup-Lamairé, Soutiers et Thénézay pour les communes du

Pays de Gâtine ainsi que les communes de Glénay, Luché-Thouarsais, Luzay et Saint-Varent pour l'ex Communauté de Communes du Saint Varentais sont présentés.

M. CUBAUD indique que la cellule d'animation s'est assurée que la méthodologie a bien été respectée et propose aux membres de la CLE de valider ces inventaires. L'ensemble de ces inventaires sont validés à l'unanimité. Un courrier sera envoyé aux communes pour les informer de la décision de la CLE.

Pierre PÉAUD complète en informant que de nouvelles communes lanceront leurs inventaires en 2015 et qu'un comité technique pourrait être créé pour analyser plus en détails ces résultats avant que la CLE émette un avis.

M. CUBAUD précise que la mise en place de groupements de commandes permet aux communes de réaliser ces études à moindre coût.

M. ANTOINE ajoute que les réflexions sont lancées sur l'Agglomération de Saumur pour la mise en place d'un groupement de commandes.

M. BAUFUMÉ informe que le Conseil Général de la Vienne a dû réaliser des inventaires zones humides mais à des échelles moins précises.

M. NOIREAU indique que la DREAL Poitou-Charentes a réalisé une prélocalisation des zones humides par photo-interprétation et qu'il existe également des cartes de l'état-major pouvant être utiles pour identifier des secteurs favorables à ces zones humides.

Pierre PÉAUD répond que la méthodologie du SAGE demande de prendre en compte l'ensemble de ces sources d'informations et qu'ensuite le prestataire doit réaliser une vérification de terrain.

6. Consultations du SAGE / Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne

Pierre PÉAUD indique que la CLE a reçu une demande de consultation sur le Schéma Régional de Cohérence Écologique Poitou-Charentes (Trame verte et Bleue) et que le courrier a été mis en ligne dans l'espace élu du site internet du SAGE. Il est proposé que chacun puisse aller consulter ces documents et faire remonter ses remarques auprès de la cellule d'animation pour le 16 janvier 2015. Une réponse sera faite une fois les différentes remarques recueillies.

Le projet du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 va être également soumis à la consultation de la CLE à partir du 19 décembre 2014. Une intervention de l'Agence de l'Eau sera faite lors de la prochaine CLE pour présenter ce nouveau SDAGE. Pierre PÉAUD informe les membres de la CLE qu'une réunion d'information se déroulera le 20 janvier 2015 à Nantes.

Enfin le Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne est en cours d'élaboration. Ce document permettra d'apporter des réponses aux enjeux de l'eau pour le département de la Vienne

pour les 10 à 15 prochaines années. Le SAGE est associé au comité de pilotage ainsi qu'aux différents groupes de travail.

M. CUBAUD sollicite les membres de la CLE pour connaître les personnes voulant suivre ces travaux.

M. BIGOT et M. BAUFUMÉ sont intéressés et seront tenus au courant des prochaines réunions.

7. Calendrier / Études / Budget 2015

Pierre PÉAUD présente le calendrier prévisionnel de l'année 2015. Les grandes échéances à venir sont la convocation des commissions thématiques et la validation de l'état initial par la CLE en début d'année avant de pouvoir lancer le diagnostic global du SAGE.

Les deux études ciblées comme prioritaires pour 2015 sont :

- L'assistance à Maitrise d'Ouvrage visant l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet qui doit être lancée en janvier 2015 (cf. partie 4)
- Le diagnostic global du SAGE qui correspond à l'étape suivante de l'élaboration

Enfin Pierre PÉAUD informe les membres de la CLE que le budget prévisionnel 2015 du SAGE est d'un montant de 183 000 €, dont 83 000 € pour les frais de fonctionnement de la cellule d'animation, 10 000 € pour la communication et 90 000 € pour les études. Il est rappelé que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les Régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire et les Conseils Généraux 79, 49 et 86 participent au financement du SAGE. Des contributions solidaires sont également perçues auprès des Communauté de Communes et communes du territoire non couvertes par les structures porteuses.

Aucune autre question n'est soulevée, M. CUBAUD remercie les membres de la CLE et lève la séance.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



CLE - 9/12/2014 -



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. Validation des inventaires zones humides
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. Calendrier / Études / Budget 2015



Ordre du jour



1. **Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014**
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. Validation des inventaires zones humides
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. Calendrier / Études / Budget 2015



Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. **Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)**
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. Validation des inventaires zones humides
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. Calendrier / Études / Budget 2015

Étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet »

▪ Objectifs de l'étude :

- ✓ Caractériser les pratiques et les systèmes de production ainsi que leur évolution
- ✓ Identifier et caractériser les sources de pollutions diffuses et ponctuelles tout en analysant l'origine des pressions

▪ Prestataire retenu : NCA Environnement (coût 34 086 € TTC)

▪ Durée de l'étude : novembre 2013 à juin 2014

▪ Suivi de l'étude : Bureau de la CLE du SAGE Thouet

Rapport envoyé à l'ensemble des membres de CLE et des partenaires techniques pour remarques et validation (du 4 avril au 9 mai 2014)

▪ Prise en compte de l'ensemble des remarques avant la validation de l'étude (13/06/2014)

▪ Restitution de l'étude prévue en CLE



RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES ET DES PRESSIONS AGRICOLES SUR LE BASSIN DU THOUET

- Restitution de l'étude -

11 Allée Jean Monnet
86170 NEUVILLE-DE-POITOU

9 décembre 2014

Site internet : www.nca-env.fr

PREAMBULE

Définition des sous-bassins versants

- Définition de 8 sous-bassins versants
- 193 communes
- Communes ayant moins de 25% de la surface dans le SAGE sont exclues de l'étude
- Mauléon a été intégrée en partie compte tenu de son fort impact agricole

➤ **Limiter la prise en considération des exploitations en dehors du périmètre du SAGE**



PREAMBULE

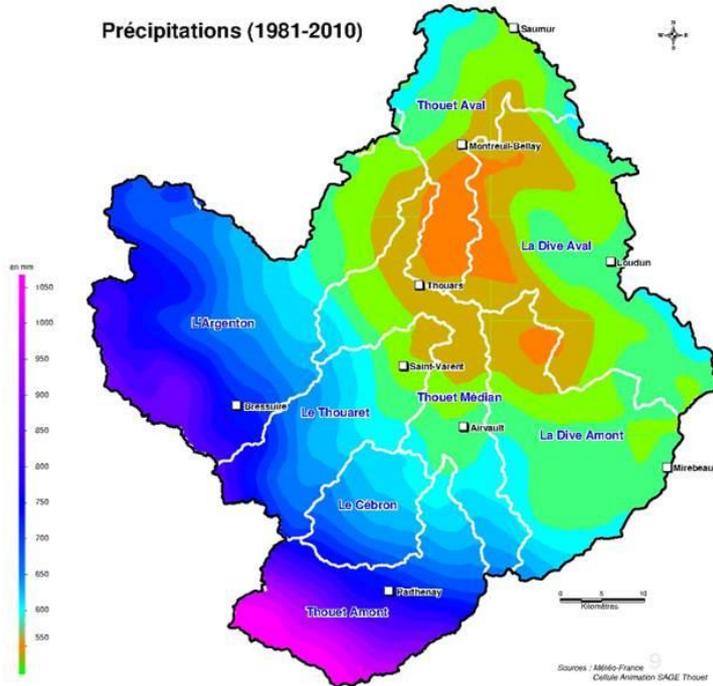
Données utilisées dans l'étude

- **Registre Parcellaire Graphique de 2008 à 2012**
 - Système d'information géographique d'identification des parcelles agricoles
 - Dispositif administré par l'Agence de Service de Paiement (ASP)
 - Les données se basent sur les déclarations PAC des agriculteurs
 - **Recensement Générale Agricole 200 et 2010**
 - Portrait instantané, complet et détaillé de l'agriculture
 - Utilisation des données à l'échelle communale
 - Données soumises au secret statistique (1 exploitation représente 85% de la classe ou moins de 3 exploitations concernées par la classe)
- ➔ **Analyse des données à l'échelle des sous-bassins**

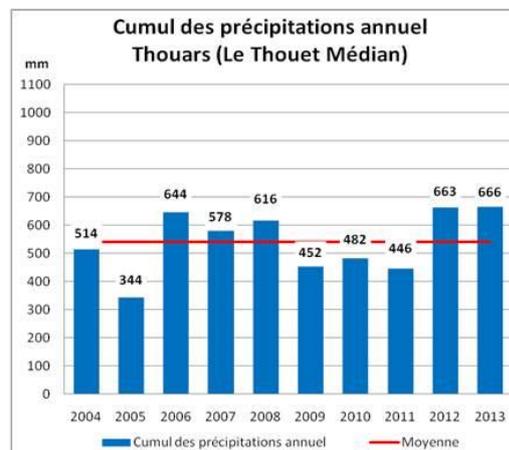
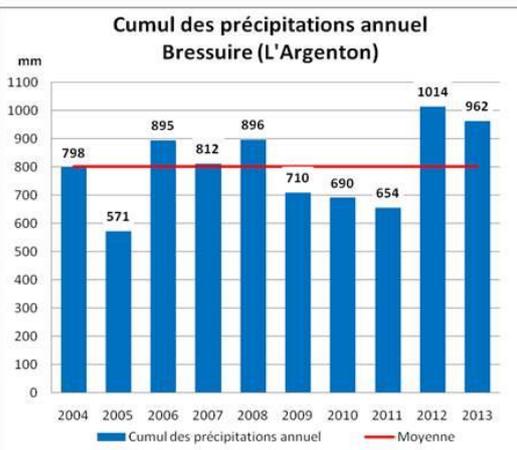
BILAN EN EAU QUANTITATIF ET QUALITATIF

1. Pluviométrie

- Forte disparité de la pluviométrie sur le secteur d'étude (550 mm à plus de 1000 mm par an)
- Fortes précipitations sur les hauteurs de Gâtine et du Bocage (massif Armoricain)
- ➔ le relief forme une barrière
- Plus on progresse vers le nord-est, plus on constate une baisse des précipitations (< 550 mm/an)



BILAN EN EAU QUANTITATIF ET QUALITATIF



- Evolutions similaires (périodes de sécheresse et de fortes pluviométries)
- 800 mm en moyenne sur Bressuire et 540 mm en moyenne sur Thouars
- Importance de réaliser un bilan climatique pour caractériser les phénomènes de transfert

BILAN EN EAU QUANTITATIF ET QUALITATIF

2. Bilan en eau qualitatif

- 37 stations de mesures

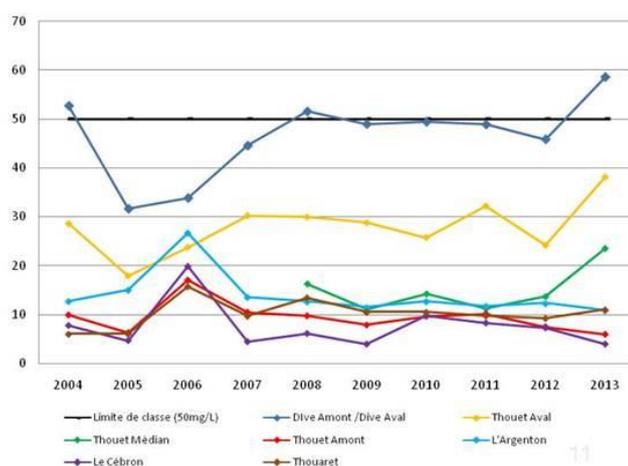
- Evolution différente en fonction de l'origine de l'eau

- **Teneurs en nitrates élevées** pour les cours d'eau de plaine sédimentaire (**partie Est** du SAGE)

- **Teneurs en nitrates faibles** pour les cours d'eau du massif Armoricaïn (**partie Ouest** du SAGE)

- Evolution différente lors de l'épisode 2005-2007

Evolutions des Nitrates (en mg / L)



BILAN EN EAU QUANTITATIF ET QUALITATIF

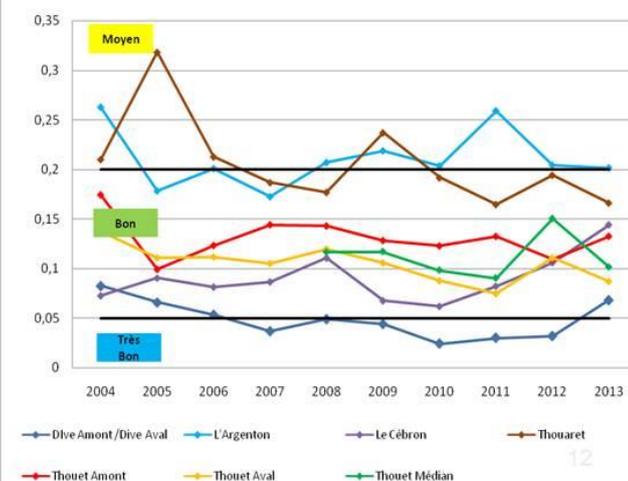
2. Bilan en eau qualitatif

- Interprétation plus délicate (phosphore lié avec des particules fines)

- Les bassins versants sédimentaires filtrants avec des sols calcaires sont moins sensibles

- Les bassins versants avec des sols battants acides et une concentration en élevage importante sont plus sensibles

Evolutions du Phosphore Total (en mg / L)



BILAN EN EAU QUANTITATIF ET QUALITATIF

Captages AEP

3. Captages AEP

- 26 captages AEP
- 11 captages classés « Grenelle » avec des problématiques nitrates et pesticides
- Localisation des captages sur la partie Est du SAGE (bassin sédimentaire avec des nappes importantes)
- Peu de réserves souterraines sur la partie Ouest (alimentation principale par la retenue du Cébron)



Sources : Delia animation SAGE Thouet

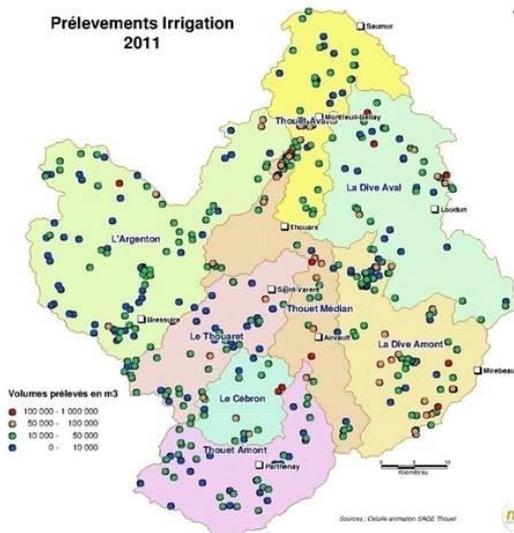
13



BILAN EN EAU QUANTITATIF ET QUALITATIF

4. Bilan en eau quantitatif

Prélevements Irrigation 2011



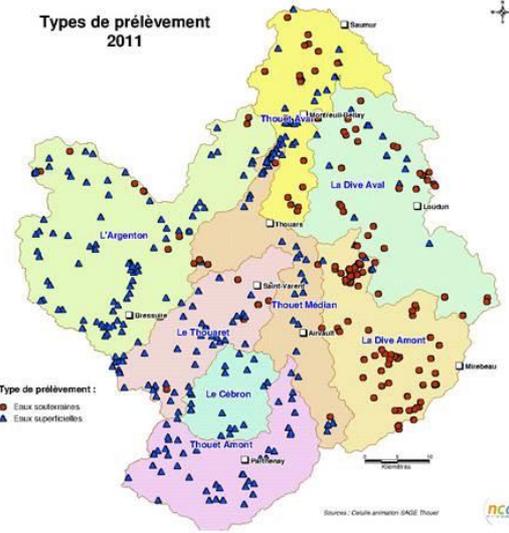
Volumes prélevés en m3

- 100 000 - 1 000 000
- 50 000 - 100 000
- 10 000 - 50 000
- 0 - 10 000

Sources : Delia animation SAGE Thouet



Types de prélèvement 2011



Type de prélèvement :

- Eaux souterraines
- Eaux superficielles

Sources : Delia animation SAGE Thouet



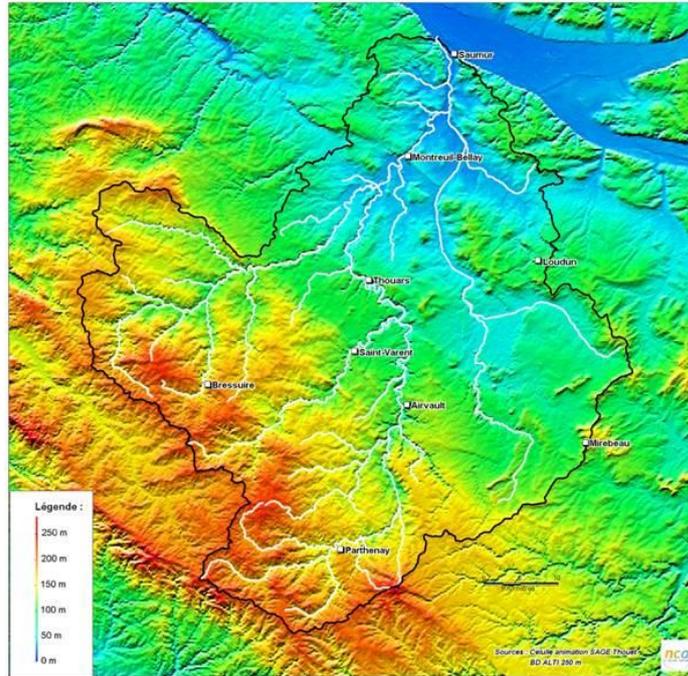
- Près de 12 millions de m3 ont été prélevés en 2011 sur le bassin du SAGE Thouet
- 60% des volumes prélevés pour l'irrigation sont issus des eaux superficielles
- Prélèvements dans les eaux superficielles à l'Ouest et dans les eaux souterraines à l'Est

14

MILIEU PHYSIQUE

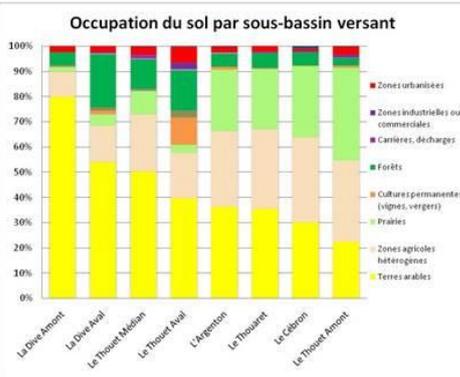
1. Relief

- Altitude plus importante (100 à 240 m) et relief plus accidenté dans la partie Ouest (massif armoricain)
- Zone plus plane avec une altitude ne dépassant pas les 150m à l'Est



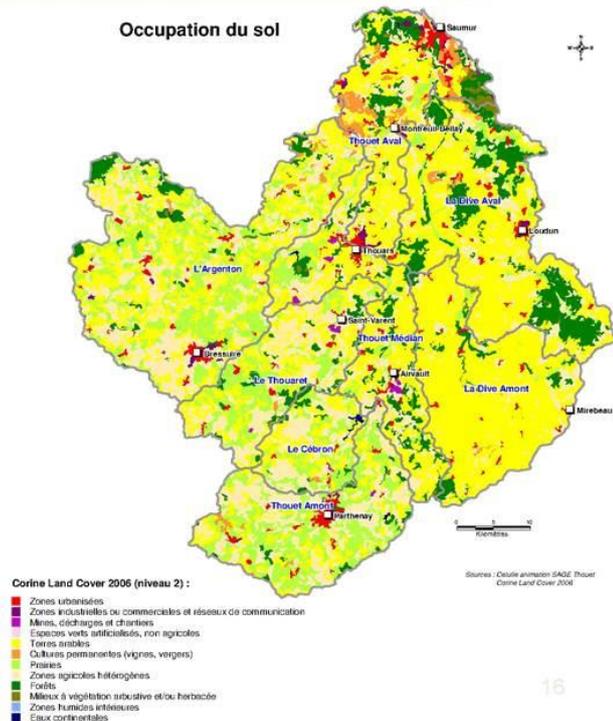
MILIEU PHYSIQUE

2. Occupation du sol



● **A l'Est** : Proportion plus forte de **Terres arables** (Dive Amont et Aval, Thouet Médian et Aval)

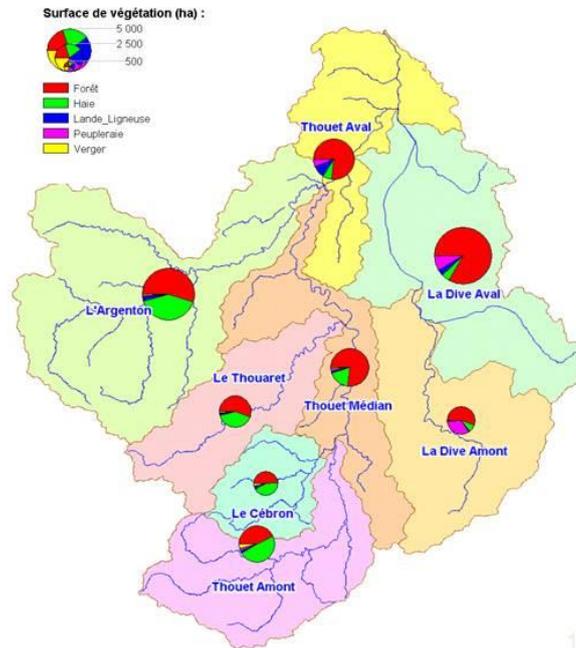
● **A l'Ouest** : Proportion plus forte de **Prairies** (Thouet Amont et Cébron)



MILIEU PHYSIQUE

3. Zones arborées

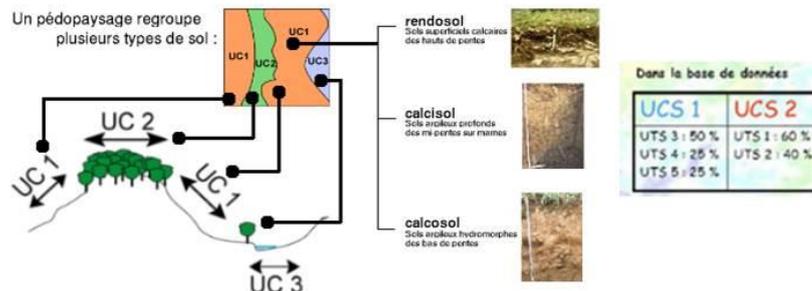
- Pourcentage de **haie** plus important **sur la partie Ouest** (> 40%)
- La **forêt** est bien représentée avec des massifs importants sur la **Dive aval**
- Les **peupleraies** sont également bien implantées sur la **Dive Amont et Aval**
- On peut noter également la surface importante de **vergers** sur le **Thouet Amont**



MILIEU PHYSIQUE

4. Pédologie

- Données issues du Programme IGCS (L'Inventaire, la Gestion et la Conservation des Sols) : Cartographie des Unités Cartographiques (UC) et pourcentages de présence des Unités Typologiques de Sol (UTS) à l'intérieur de chaque UC.



- Méthode et échelle cartographique différente entre Poitou-Charentes (1 sondage pour 100 ha) et Pays-de-la-Loire (1 sondage pour 250 ha)

→ correspondance délicate

- 47 unités cartographiques recensées sur le territoire

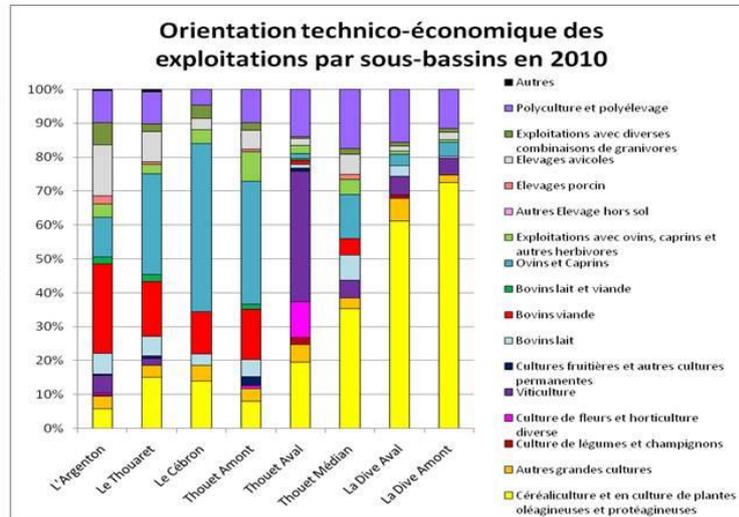
CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

1. OTEX

A l'échelle du SAGE Thouet :

- 26 % : **Céréales et oléoprotéagineux** (18% en 2000)
- 15% : **Ovins et caprins** (17% en 2000)
- 2% : **Bovins viande** (11% en 2000)
- 11% : **Polyculture, polyélevage** (15% en 2000).
- 8% : **Viticulture** (12% en 2000).

- ➔ Elevage sur la partie Ouest
- ➔ Cultures sur la partie Est



CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

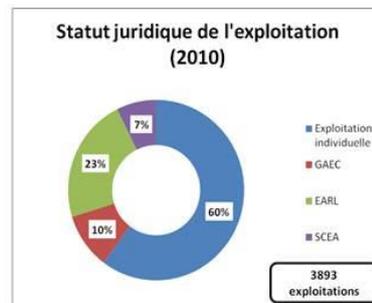
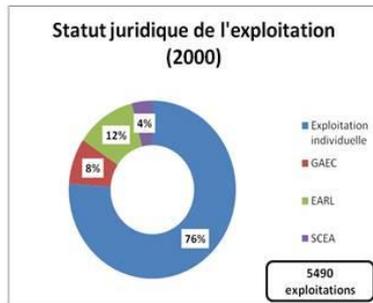
2. Nombre d'exploitations

Nombre d'exploitation	L'Argenton	Le Thouaret	Le Cèbron	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	La Dive Aval	La Dive Amont	Total
2000	1374	545	242	761	666	485	702	715	5490
2010	1087	369	149	549	454	285	494	476	3863
Evolution	-21%	-32%	-38%	-28%	-32%	-41%	-30%	-33%	-30%

- Diminution de 30% des exploitations entre 2000 et 2010 avec une baisse à plus de 40 % pour le Thouet Médian
- 3 863 exploitations présentes sur le territoire d'étude (5 490 exploitations en 2000)

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

3. Statut Juridique

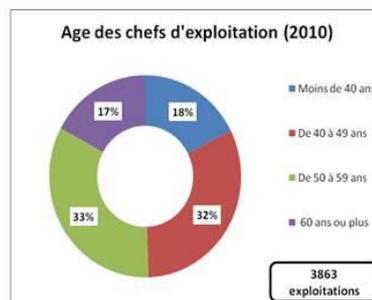
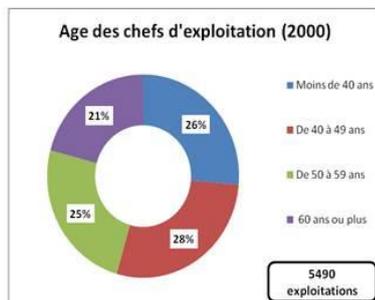


- Baisse des exploitations individuelles au profit des formes sociétaires (EARL, SCEA)
 - **Exploitations individuelles** : ¾ des exploitations en 2000, 60% en 2010
 - Les GAEC marquent le pas après un essor dans les années 80

21

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

4. Age des chefs d'exploitation



- Les moins de 40 ans représentaient près de ¼ des exploitants du bassin en 2000, contre moins de 20% en 2010
- A l'inverse, les classes supérieures (+ de 40 ans à moins de 60 ans), leur part a augmenté

➤ On constate un vieillissement de la population agricole

22

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

5. SAU sur le territoire du SAGE Thouet

SAU (ha)	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution
L'Argenton	59563	59627	60538	60733	60536	1,6%
Le Thouaret	22867	22963	23060	23013	23067	0,9%
La Dive Amont	37316	37317	38691	38642	38711	3,6%
La Dive Aval	37668	37764	38441	38337	38403	1,9%
Le Thouet Médian	24513	24525	24511	24610	24602	0,4%
Le Thouet Aval	17914	18109	18684	18750	18877	5,1%
Le Thouet Amont	28577	28517	28579	28542	28497	-0,3%
Le Cébron	12413	12465	12481	12574	12478	0,5%
Total	240832	241285	244985	245203	245171	1,8%

- Les variations de la SAU sont faibles entre 2008 et 2012
- Le sous bassin versant de l'Argenton représente 25% de la SAU totale
 - Le RPG ne recense que les surfaces aidées dans le cadre de la PAC, les surfaces non-déclarées et/ou non-éligibles aux aides PAC (maraîchage, arboriculture, viticulture) ne sont pas prises en compte ²³

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

6. SAU à l'échelle des exploitations

	Moins de 20 ha (y compris sans SAU)			De 20 ha à moins de 50 ha			De 50 ha à moins de 100 ha			De 100 ha à moins de 200 ha			200 ha et plus		
	2000	2010	%	2000	2010	%	2000	2010	%	2000	2010	%	2000	2010	%
L'Argenton	436	314	-28%	319	190	-40%	426	311	-27%	114	188	65%	12	34	183%
Le Thouaret	214	155	-28%	122	54	-56%	150	93	-38%	56	78	39%	5	13	160%
Le Cébron	93	44	-53%	45	23	-49%	79	56	-29%	23	27	17%	3	7	133%
Thouet Amont	310	204	-34%	161	86	-47%	219	142	-35%	70	110	57%	4	14	250%
Thouet Aval	374	197	-47%	164	113	-31%	123	114	-7%	51	60	18%	4	9	125%
Thouet Médian	230	88	-62%	52	28	-46%	123	72	-41%	67	76	13%	17	28	65%
La Dive Aval	285	138	-52%	101	61	-40%	196	132	-33%	115	148	29%	15	18	20%
La Dive Amont	267	113	-58%	102	42	-59%	204	140	-31%	134	157	17%	11	28	155%
Total	2209	1253	-43%	1066	597	-44%	1520	1060	-30%	630	844	34%	71	151	113%

- On assiste à une augmentation de la taille des exploitations en lien avec la diminution du nombre d'exploitants

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

7. Types de cultures et évolution

Cultures (SAU)	Années					Evolution	Pourcentage en 2012
	2008	2009	2010	2011	2012		
Céréales à pailles	82699	83050	84550	83852	85430	3%	35%
Maïs grain et ensilage	21308	21872	20143	19935	20043	-6%	8%
Oléoprotéagineux	28662	31055	33383	33076	32860	15%	13%
Prairies	87780	86299	89244	90956	89124	2%	36%
Vergers / Vignes	3089	3356	3960	4353	4614	49%	2%
Autres	17294	15653	13705	13030	13100	-24%	5%
Total	240 832 ha	241 285 ha	244 985 ha	245 203 ha	245 171 ha	2%	

- Augmentation de 15% en Oléoprotéagineux (colza, pois, tournesol,...) et 49% en Vergers/Vignes (surface néanmoins minime – 2%)
- On remarque que les céréales à paille et les prairies représentent chacune 1/3 de la surface totale avec des disparités entre les sous-bassins

➤ Zone de prairie (rive gauche du Thouet) / Zone céréalière (rive droite du Thouet)

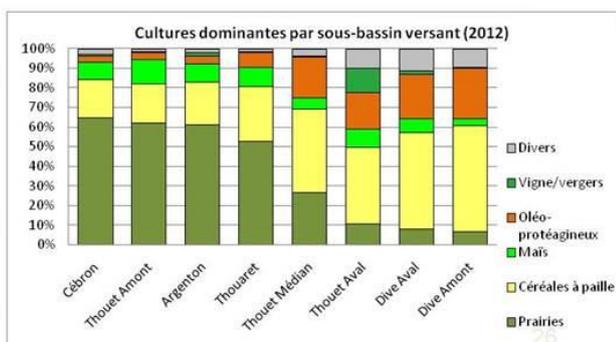
25

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

8. Répartition et Évolution des prairies

Surface toujours en herbe (ha)	L'Argenton	La Dive Amont	La Dive Aval	Le Cébron	Le Thouaret	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	Total
2000	15 127	692	1 368	2 121	4 883	7 933	1 359	2 237	35 720
2010	16 329	557	974	1 718	3 779	6 304	1 276	1 556	32 492
Evolution	8%	-20%	-29%	-19%	-23%	-21%	-6%	-30%	-9%

- Répartition très inégale des prairies suivant les sous-bassins
- Diminution des surfaces de 9% en 10 ans
- Diversification des sources de revenus pour les exploitations d'élevage
- Production en autoconsommation
- Augmentation des surfaces en grandes cultures

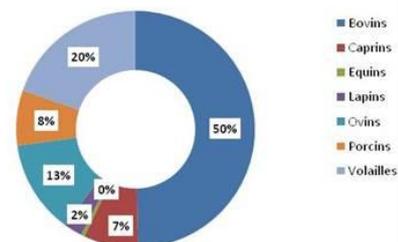


26

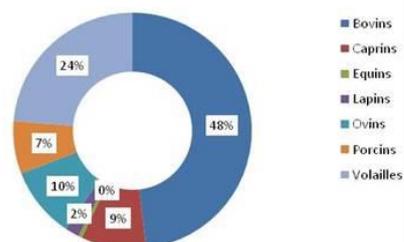
CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

9. Types d'élevage

Répartition du nombre d'UGB par catégorie animale en 2000



Répartition du nombre d'UGB par catégorie animale en 2010

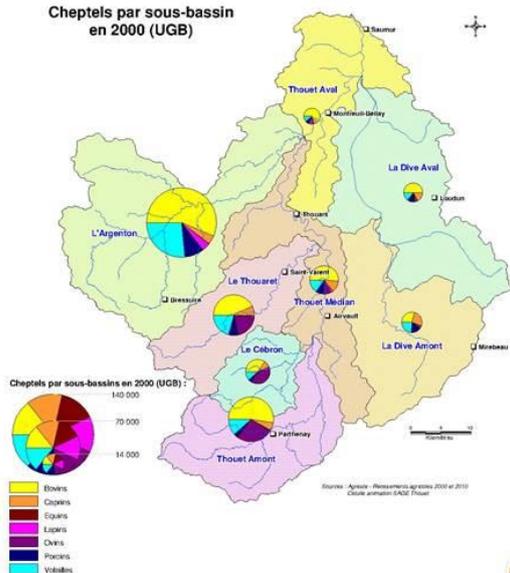


- Production bovine majoritaire sur le bassin (près de la moitié des Unités Gros Bétail : UGB)
- Augmentation du nombre de volailles de 26% et du nombre de caprins de 21%.
- Diminution du nombre d'ovins et de lapins de respectivement 25% et 23%.

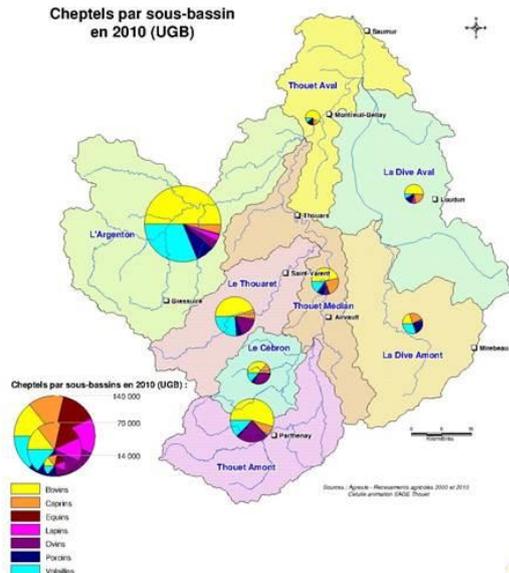
27

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Cheptels par sous-bassin en 2000 (UGB)



Cheptels par sous-bassin en 2010 (UGB)



- 89% des UGB sur la partie ouest (45% sur l'Argenton – 17% sur le Thouet amont – 14 % sur le Thouaret)

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

10. Chargement en UGB/ha

2010	UGB	SAU totale (ha)	UGB/ha	2010	UGB herbivore	SAU Prairie (ha)	UGB/ha de prairie
L'Argenton	136 593	60538	2,26	Thouet Amont	30 786	18219	1,69
Le Thouaret	42 681	23060	1,85	Le Thouaret	18 129	12108	1,50
Thouet Amont	52 407	28579	1,83	L'Argenton	54 432	37232	1,46
Le Cébron	17 332	12481	1,39	Le Cébron	9 241	8100	1,14
Thouet Médian	22 221	24511	0,91	La Dive Aval	3 090	2985	1,04
Thouet Aval	8 006	18684	0,43	La Dive Amont	1 720	2255	0,76
La Dive Amont	13 480	38691	0,35	Thouet Médian	3 608	6194	0,58
La Dive Aval	12 027	38441	0,31	Thouet Aval	1 098	2152	0,51
Total	304 748	244 985	1,24	Total	122 104	89 245	1,37

- UGB herbivore : 100% des UGB vaches allaitantes et ovins et 25% des UGB vaches laitières
- Chargement important pour l'Argenton, le Thouaret et le Thouet Amont.

29

CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

11. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



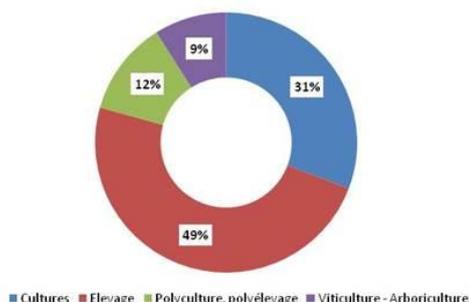
- L'Argenton regroupe 54% des ICPE élevage du bassin versant

30

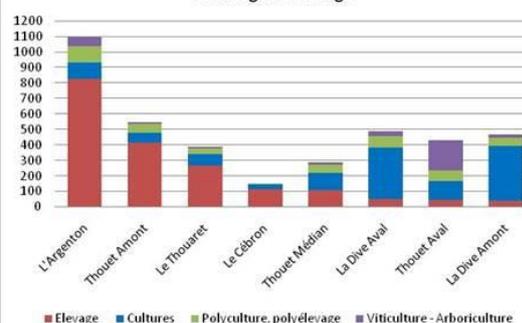
EVALUATION DES PRESSIONS

1. Les sources de pollution ponctuelles

Répartition des OTEX en 2010



Répartition du nombre d'exploitation en fonction de la catégorie Elevage



- 49% des exploitations sont des élevages (partie Ouest)
→ risque de pollution lié au stockage des effluents, à l'abreuvement dans les cours d'eau,...
- 40% des exploitations sont des céréaliers (partie Est), viticulteurs/arboriculteurs (Thouet Aval)
→ risque de pollution lié aux stockages des engrais minéraux et phytosanitaires, au lavage de matériels

31

EVALUATION DES PRESSIONS

2. Les sources de pollution diffuses

Pression azotée en 2010	Quantité d'azote (kg)	SAU totale (ha)	Pression azotée (kg/ha)
L'Argenton	6 170 664	60 538	102
Thouet Amont	2 817 496	28 579	99
Le Thouaret	1 962 360	23 060	85
Le Cébron	831 038	12 481	67
Thouet Médian	1 095 883	24 511	45
Thouet Aval	391 738	18 684	21
La Dive Aval	608 483	38 441	16
La Dive Amont	558 645	38 691	14
	14 436 308	244 985	59

Pression phosphorée en 2010	Quantité de phosphore (kg)	SAU totale (ha)	Pression phosphorée (kg/ha)
L'Argenton	3 498 836	60 538	58
Thouet Amont	1 529 518	28 579	54
Le Thouaret	1 134 995	23 060	49
Le Cébron	494 255	12 481	40
Thouet Médian	657 161	24 511	27
Thouet Aval	188 350	18 684	10
La Dive Amont	328 993	38 691	9
La Dive Aval	283 392	38 441	7
	8 115 500	244 985	33

- Le sous-bassin de L'Argenton représente 43% de la production en azote et phosphore organique de la zone d'étude.
- Une incertitude demeure sur les flux d'effluents d'élevage. En effet, une grande partie des effluents de volailles sont normalisés et exportés.

32

EVALUATION DES PRESSIONS

3. La fertilisation des cultures

Classe	Pression en éléments fertilisants	Cultures
Classe 0	Pression nulle	Autres cultures (gels, jachères...)
Classe 1	Fertilisation très faible	Vigne/Vergers/Prairie Permanente
Classe 2	Fertilisation faible Exigence faible en phosphore	Tournesol
Classe 3	Fertilisation moyenne à forte mais bonne capacité de valorisation Exigence moyenne à forte en phosphore	Colza/prairie temporaire
Classe 4	Fertilisation moyenne à forte avec rendement incertain en non irrigué Exigence moyenne à faible en phosphore	Mais
Classe 5	Fertilisation forte Exigence faible en phosphore	Céréales à paille

➤ Classement des cultures en fonction du risque de transfert vers la ressource en eau (quantité d'éléments fertilisants, capacité de la culture à assimiler les éléments, caractère pérenne ou non de la culture...)

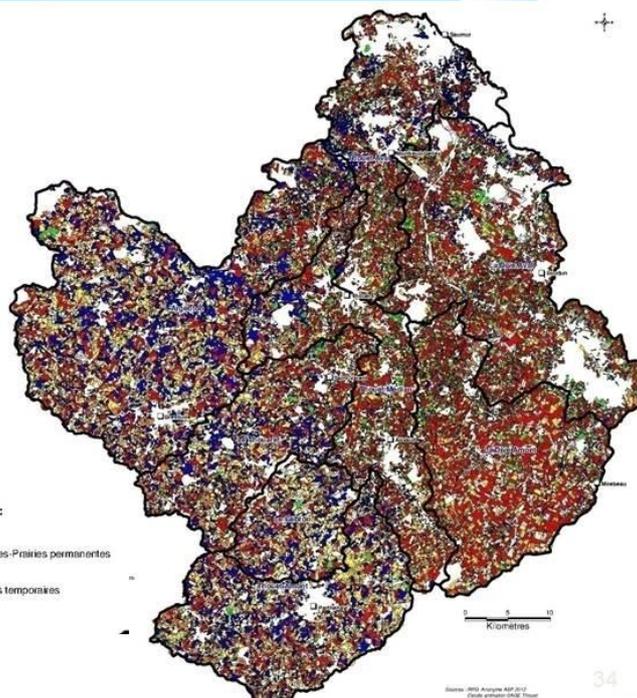
33

EVALUATION DES PRESSIONS

● Les zones de cultures céréalières ont une pression potentielle plus forte

➔ Partie Est du SAGE Thouet

Classe de Cultures :



Source : BRG, Anjou, MAP 2012
Date: septembre 2012 SAGE Thouet

34

nca

EVALUATION DES PRESSIONS

4. Pression phytosanitaire

Classe	Pression phytosanitaire	Cultures
Classe 0	Pression nulle	Autres cultures (gels, jachères...)
Classe 1	Aucun traitement	Prairies
Classe 2	Traitements Herbicides	Mais - Tournesol - Oléagineux
Classe 3	Traitements Herbicides et fongicides	Céréales
Classe 4	Traitements Herbicides et fongicides en quantités importantes	Colza
Classe 5	Traitements Herbicides et fongicides en quantités très importantes	Vignes - Vergers - Arboriculture

➤ **Classement des cultures en fonction du risque de transfert vers la ressource en eau** (quantité d'éléments phytosanitaires plus ou moins importants suivant la culture, ...)

➤ **IFT** : Indice de fréquence de traitement
 ➔ indicateur de l'intensité de traitement mais pas du risque de la molécule utilisée

Poitou-Charentes		
Culture	IFT Herbicide	IFT Hors Herbicide
Vigne	1,41	16,70
Colza	2,07	4,94
Mais	1,98	
Tournesol	1,85	
Blé tendre	1,44	2,91
Orge	1,45	2,25
Prairie		

35

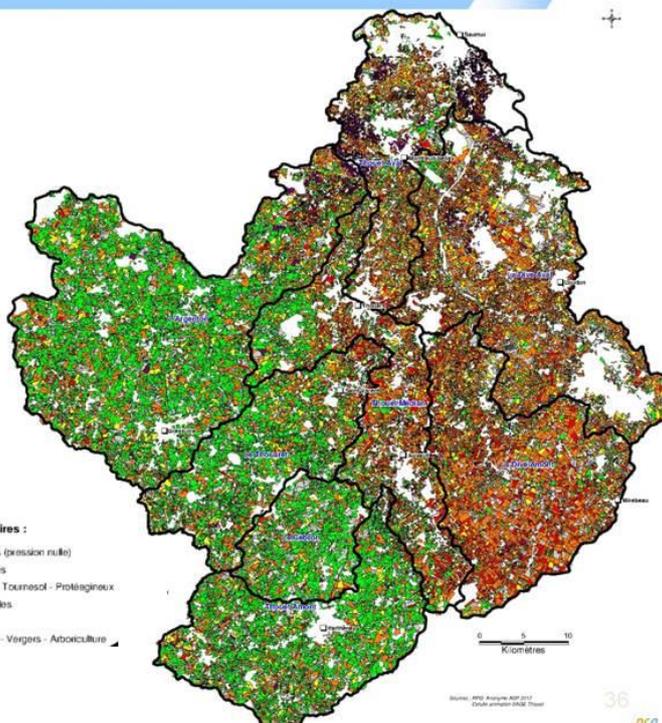
EVALUATION DES PRESSIONS

● La partie Est a une pression phytosanitaire plus forte en lien avec les cultures présentes (céréales, viticulture, arboriculture).

● La partie Ouest a une pression phytosanitaire faible (secteur de prairie)

Pressions Phytosanitaires :

- Classe 0 : Autres (pression nulle)
- Classe 1 : Prairies
- Classe 2 : Maïs - Tournesol - Protéagineux
- Classe 3 : Céréales
- Classe 4 : Colza
- Classe 5 : Vigne - Vergers - Arboriculture

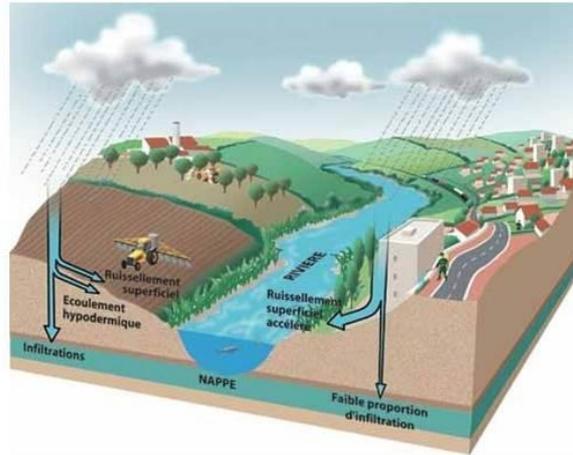


36

INRA

EVALUATION DES PRESSIONS

1. Vulnérabilité des eaux aux transferts des polluants



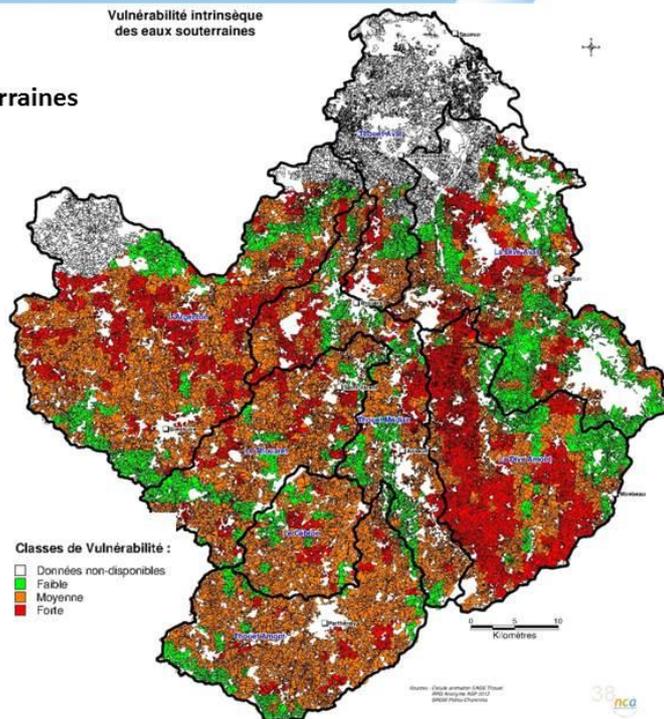
- Vulnérabilité des eaux souterraines : Vulnérabilité intrinsèque du BRGM
- Vulnérabilité des eaux superficielles : Potentiel de ruissellement

37

EVALUATION DES PRESSIONS

2. Vulnérabilité des eaux souterraines

- Prédiposition d'une nappe d'eau souterraine à être facilement contaminée ou non par une pollution de surface
- BRGM Poitou-Charentes : analyse à l'aide d'une grille kilométrique pour déterminer l'indice de vulnérabilité
- Données non disponibles pour la région Pays de la Loire
- Plus de 50 % de la surface de la Dive Amont est classée en vulnérabilité forte



EVALUATION DES PRESSIONS

Potentiel de ruissellement
en HIVER

3. Vulnérabilité des eaux superficielles en hiver

● Données issues du croisement des paramètres suivants :

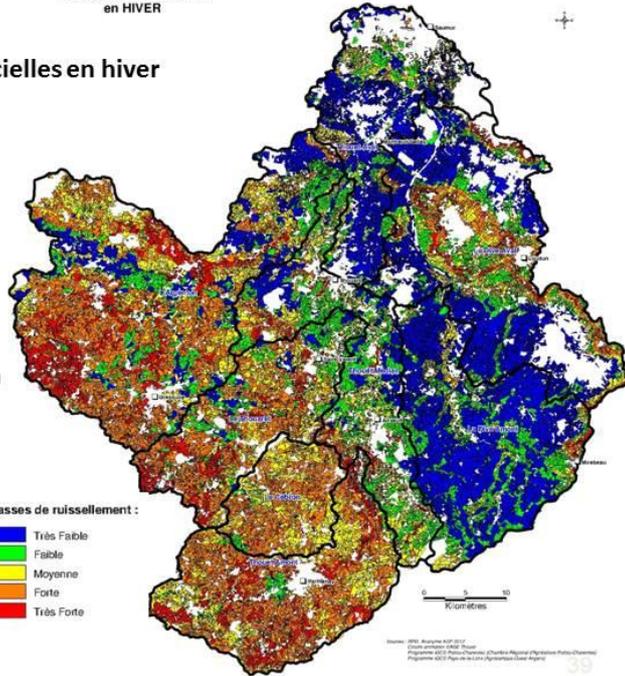
Données IGCS {
 ■ Pente (4 classes)
 ■ Battance (3 classes)
 ■ Drainage naturel (4 classes)

● **Vulnérabilité forte à très forte sur le secteur Ouest**

➤ nature pédologique et géologique
 ➤ pluviométrie

Classes de ruissellement :

Très Faible
Faible
Moyenne
Forte
Très Forte



Source : BRG, Arcadis, AFD 2014
 © 2014 Arcadis, AFD, DREAL
 Programme FEDER (2014-2020) - Contrat de Partenariat Régional d'Investissement Public Climat
 Programme FEDER (2014-2020) - Contrat de Partenariat Régional d'Investissement Public Climat
 Programme FEDER (2014-2020) - Contrat de Partenariat Régional d'Investissement Public Climat
 39
 DCE

EVALUATION DES PRESSIONS

Potentiel de ruissellement
en ETE

4. Vulnérabilité des eaux superficielles en été

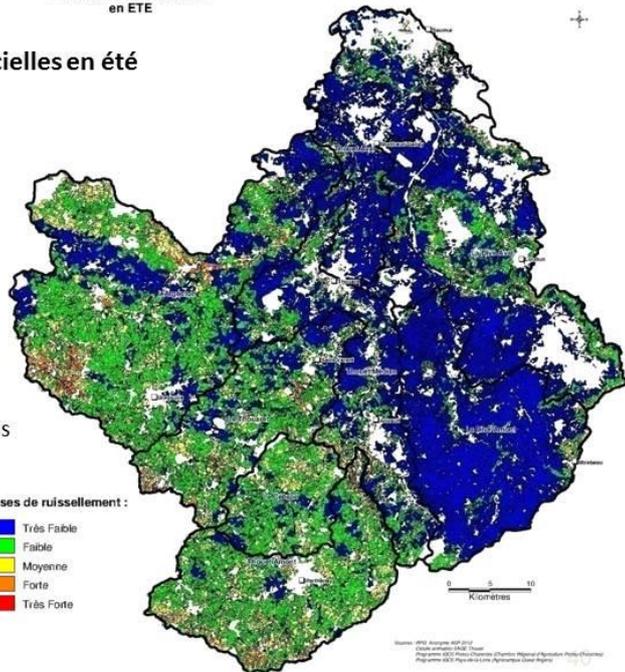
● Données issues du croisement des paramètres suivants :

Données IGCS {
 ■ Pente (4 classes)
 ■ Battance (3 classes)

● **Vulnérabilité supérieure à l'Ouest mais néanmoins faible**

Classes de ruissellement :

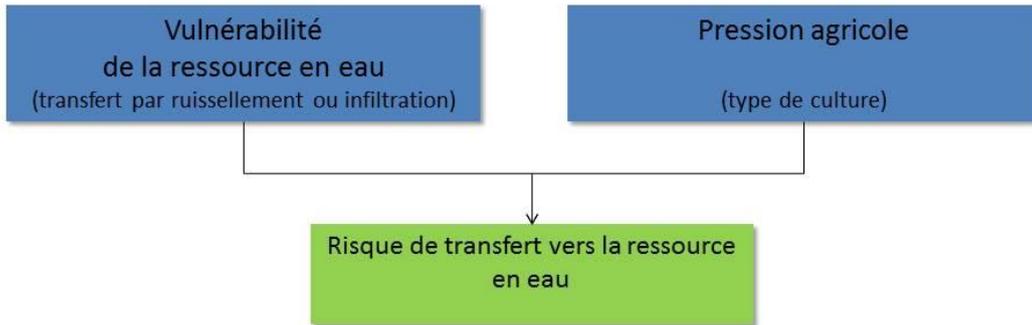
Très Faible
Faible
Moyenne
Forte
Très Forte



Source : BRG, Arcadis, AFD 2014
 © 2014 Arcadis, AFD, DREAL
 Programme FEDER (2014-2020) - Contrat de Partenariat Régional d'Investissement Public Climat
 Programme FEDER (2014-2020) - Contrat de Partenariat Régional d'Investissement Public Climat
 Programme FEDER (2014-2020) - Contrat de Partenariat Régional d'Investissement Public Climat
 39
 DCE

RISQUE DE TRANSFERT

1. Évaluation des risques

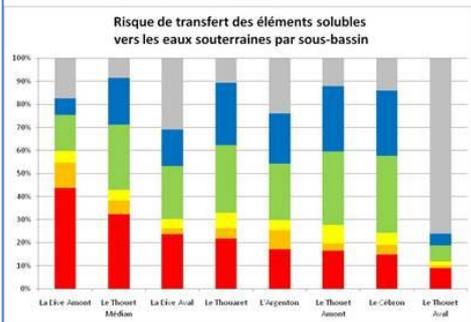


41

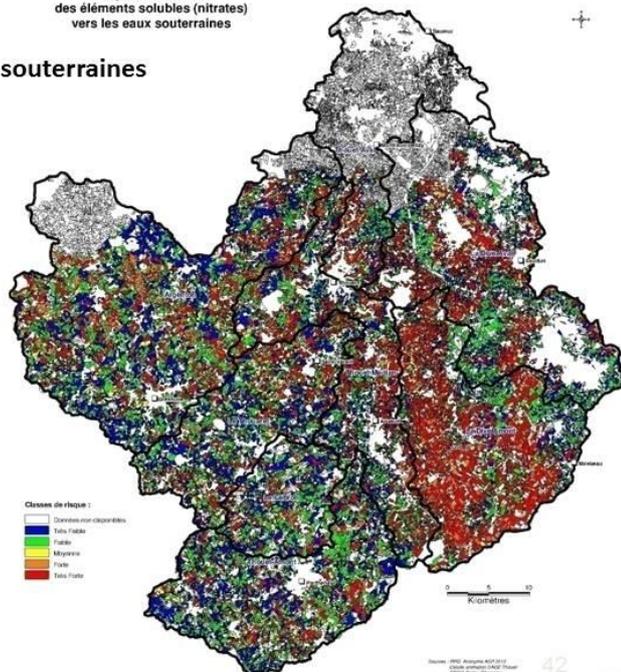
RISQUE DE TRANSFERT

2. Risque de transfert vers les eaux souterraines

Risque de transfert des éléments solubles (nitrates) vers les eaux souterraines



● Risque de transfert des éléments solubles (nitrates) fort sur la partie Est du territoire

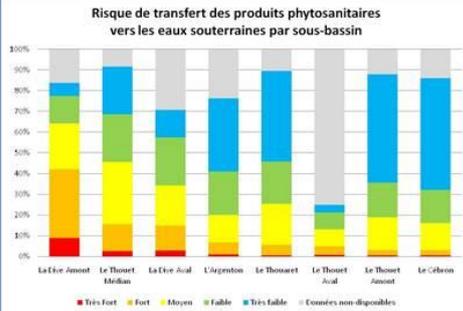


42

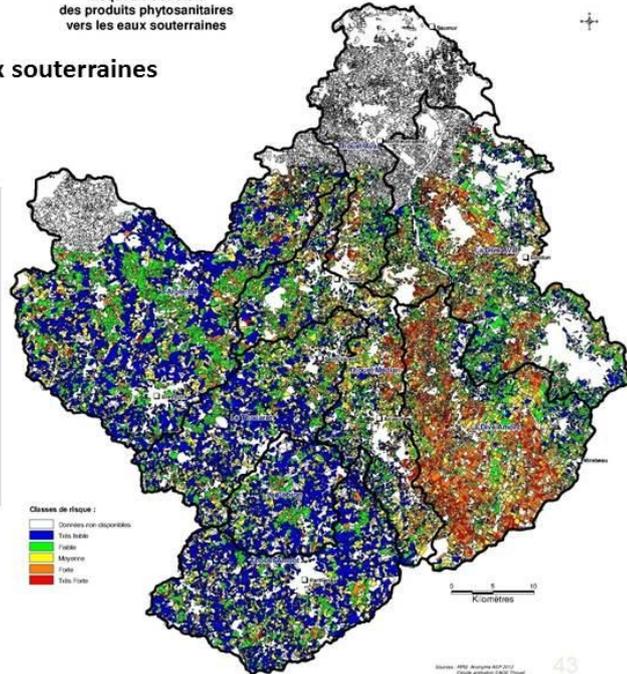
RISQUE DE TRANSFERT

Risque de transfert
des produits phytosanitaires
vers les eaux souterraines

2. Risque de transfert vers les eaux souterraines



- Risque de transfert des produits phytosanitaires plus important sur la partie Est du territoire



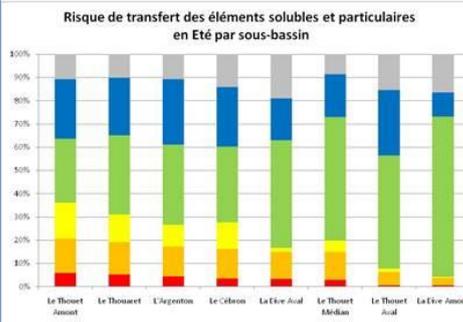
43

ncg

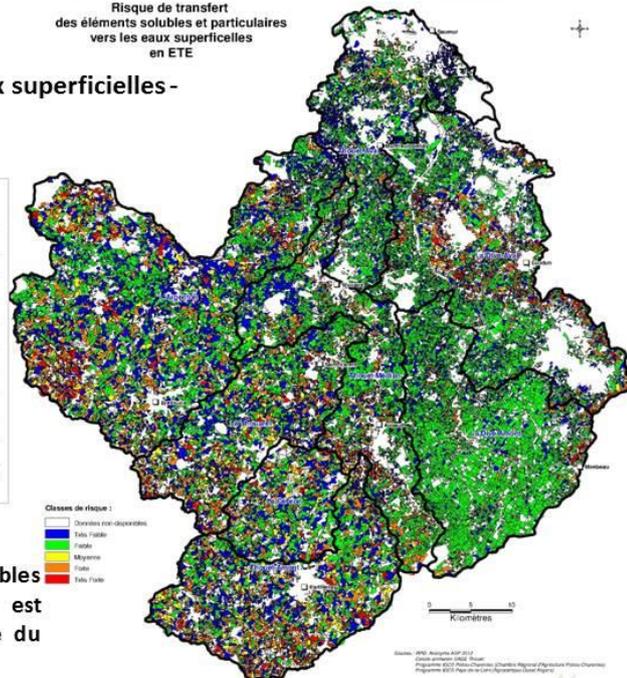
RISQUE DE TRANSFERT

Risque de transfert
des éléments solubles et particuliers
vers les eaux superficielles
en ETE

4. Risque de transfert vers les eaux superficielles - été



- Risque de transfert des éléments solubles (nitrates) et particuliers (phosphore) est relativement faible en été sur l'ensemble du territoire

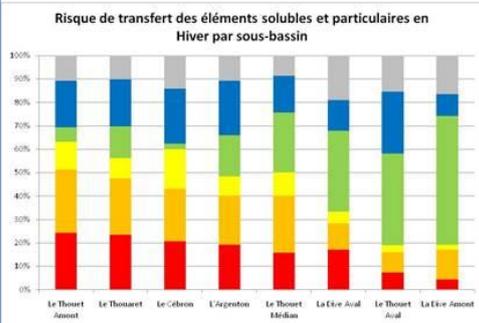


44

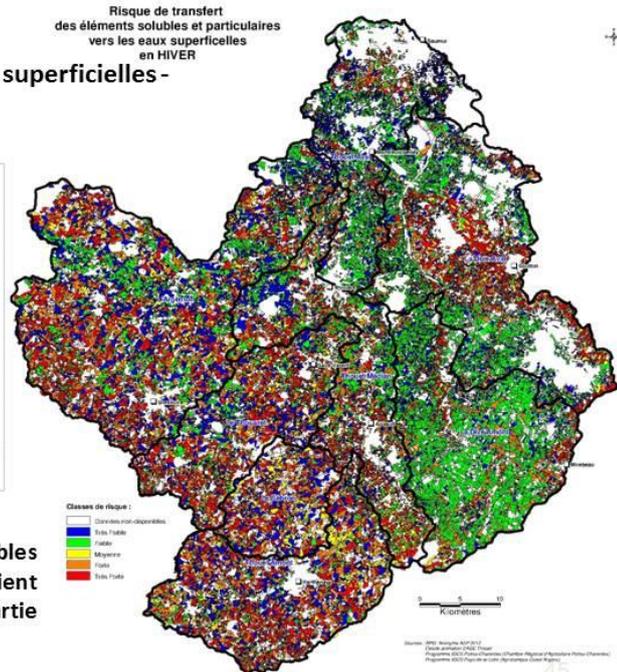
ncg

RISQUE DE TRANSFERT

3. Risque de transfert vers les eaux superficielles - hiver



● Risque de transfert des éléments solubles (nitrates) et particulaires (phosphore) devient plus fort en hiver notamment sur la partie Ouest du SAGE



Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. **Point sur l'avancement de l'état initial provisoire**
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. Validation des inventaires zones humides
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. Calendrier / Études / Budget 2015

État initial provisoire du SAGE

Document composé de 7 parties :

1. Caractéristiques générales du Bassin du Thouet
2. Analyse de la qualité des eaux superficielles et souterraines
3. Analyse quantitative de la ressource en eau
4. Analyse du milieu aquatique
5. Activités et usages liés à la gestion de l'eau
6. Acteurs et politiques actuelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
7. Détermination des manques et des moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE

Partie 1 : Caractéristiques générales du Bassin du Thouet

- Situation générale du bassin versant et découpage administratif
- Réseau hydrographique
- Relief
- Climat et précipitations
- Géologie et hydrogéologie
- Unités pédologiques
- Occupation du sol
 - ✓ Corine Land Cover, zones arborées
- Paysages
- Espaces naturels remarquables
 - ✓ Réserve naturelle, Parc Naturel Régional, sites classés et inscrits, réseau Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, Espaces Naturels Sensibles, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Partie 2 : Analyse de la qualité des eaux superficielles et souterraines

- **Contexte réglementaire**
 - ✓ La directive Cadre sur l'Eau, SDAGE Loire-Bretagne, Lois sur l'eau, Statut juridique et réglementaire des cours d'eau
- **Qualité des masses d'eau superficielles**
 - ✓ Risques et objectifs, réseau de mesure, qualité physico-chimique, qualité biologique
- **Qualité des masses d'eau souterraines**
 - ✓ Risques et objectifs, réseau de mesure ADES et résultats, qualité des eaux des captages AEP (Lutineaux, Ligaine, Pas de Jeu, Seneuil, Fontaine Bourreau), captages abandonnés
- **Qualité des masses d'eau « plans d'eau »**
 - ✓ Risques et objectifs, qualité de l'eau du BAC du Cébron

Partie 3 : Analyse quantitative de la ressource en eau

- **Hydrologie**
 - ✓ Réseau de mesures, débits des rivières (débit moyen, débit de crue, débit d'étiage)
- **Assec**
 - ✓ Réseaux de surveillance, résultats des suivis
- **Piézométrie**
 - ✓ Réseau de mesure, caractéristiques
- **Gestion de la ressource en période d'étiage**
 - ✓ Gestion des périodes de crise (arrêtés sécheresse, seuils d'Alerte/coupure/crise)
- **Encadrement des prélèvements sur la ressource**
 - ✓ Zone Répartition des Eaux, définition volumes maximums prélevables (notification préfet), implication pour la gestion des prélèvements agricoles (OUGC)
- **Prélèvements**
 - ✓ Alimentation en eau potable, irrigation, industrie
- **Risque d'inondation**
 - ✓ Enjeux, responsabilité, prévention, prévisions des crues

Partie 4 : Analyse du milieu aquatique

- Les zones humides
 - ✓ Définition, rôles, réglementation, méthodologie d'inventaires, inventaires validés par CLE, types de milieux rencontrés
- Les espèces protégées
 - ✓ Flore, faune
- Les espèces envahissantes
 - ✓ Espèces végétales, espèces animales
- Peuplements piscicoles
 - ✓ Catégorie piscicole, peuplements piscicoles, zone de reproduction
- Continuité écologique
 - ✓ Définition, classement cours d'eau, ouvrages
- Plans d'eau
 - ✓ Définition, plans d'eau sur le périmètre du SAGE (nécessité d'une étude)
- Qualité des milieux aquatiques
 - ✓ Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles, Réseau Evaluation des Habitats (REH)

Partie 5 : Activités et usages liés à la gestion de l'eau

- Population
- Alimentation en eau potable
 - ✓ Acteurs de l'eau potable, unités de gestion d'exploitation et de distribution, qualités des eaux distribuées, besoins, rendement des réseaux, sécurité approvisionnement, prix
- Assainissement domestique
 - ✓ Organisation AC, réglementation, réseau de collecte, description parc stations, fonctionnement, rejet, gestion boues
- Assainissement non collectif
 - ✓ Organisation ANC, état installations, évaluation rejets
- Agriculture
 - ✓ Étude NCA, OTEX, typologie exploitations, SAU, types de cultures, types d'élevages, ICPE
- Industrie
 - ✓ ICPE, assainissement industriel, extraction granulats, substances dangereuses, sites et sols pollués
- Loisirs et tourisme
 - ✓ Baignade et activités nautiques, pêche, randonnée pédestre et cyclable

Partie 6 : Acteurs et politiques actuelles en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques

- Acteurs et compétences
 - ✓ L'État et ses établissements publics, collectivités territoriales leurs groupements et les établissements publics locaux, organisations professionnelles et associations
- Politiques locales de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
 - ✓ CTMA, programmes protection des aires d'alimentation de captages « grenelle » (Re-sources)
- Politiques locales d'aménagement du territoire
 - ✓ SCOT, PLU, compatibilité documents d'urbanisme - SAGE

Partie 7 : Détermination des manques et des moyens nécessaires à l'élaboration du SAGE

- Études techniques complémentaires
 - ✓ Détermination des volumes prélevables en prenant en compte l'impact des plans d'eau, détermination des zones de têtes de bassin versant, diagnostic des ouvrages hydrauliques des affluents du Thouet
- Les actions de communication et les supports d'information
 - ✓ Le site internet, la lettre du SAGE, les journées de formation

Suite à donner à l'état initial

- Moyens pour compléter les manques :
 - Sur proposition du Bureau de la CLE**
 - ✓ Intégrer les données disponibles en interne
 - ✓ Appel à un prestataire (intégrer un volet complément initial dans le cahier des charges du diagnostic du SAGE)
- Présentation aux commissions thématiques début 2015 (février - mars)
- Validation de l'état initial début 2015 pour permettre le lancement du diagnostic

Ordre du jour

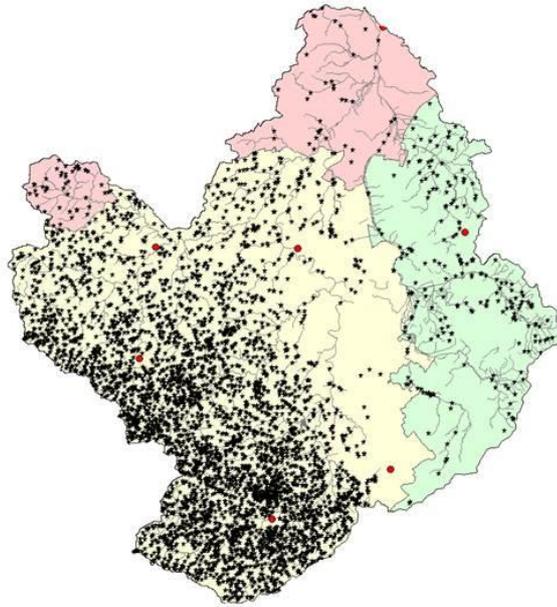


1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. **Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »**
5. Validation des inventaires zones humides
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. Calendrier / Études / Budget 2015



CONSTATS

- Etiages sévères récurrents sur les bassins du Thouaret, de l'Argenton et du Thouet amont,
- Intégralité du bassin du Thouet classé en ZRE
- Forte densité sur la partie Ouest du bassin facilitée par un contexte favorable à la création de plans d'eau,
- Spécificité non prise en compte dans la démarche d'élaboration des volumes prélevables.
- Bases de données non exhaustives et hétérogènes à l'échelle des 3 départements



Face aux divergences d'opinions qui subsistent en matière d'impact des plans d'eau sur les cours d'eau et les milieux aquatiques, les membres de la CLE s'interrogent sur la façon d'intégrer la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes prélevables, PAGD et règlement).

Objet de la consultation

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de déterminer des méthodologies visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet.

Cette prestation devra permettre de répondre aux questions suivantes :

- 1°) *Qu'est ce qu'un plan d'eau et quels peuvent être les usages associés ?*
- 2°) *Quels types de plans d'eau rencontre t-on sur le bassin du Thouet et quels sont les spécificités de son bassin versant ?*
- 3°) *Quelles sont les réglementations en vigueur (loi sur l'eau, SDAGE, ZRE, ...) applicables aux plans d'eau en matière de création, vidange, mode de remplissage, dérivation, consolidation, assèchement, rejets, ... ?*
- 4°) *Quels peuvent être les impacts quantitatifs mais aussi qualitatifs des plans d'eau (en fonction de leurs caractéristiques) sur les milieux aquatiques et espèces associées ?*
- 5°) *Existe-t-il des modes de gestion compatibles avec le bon état écologique ?*
- 6°) *Quels types de plans d'eau remettent en cause l'atteinte des objectifs de bon état des eaux ?*

Objet de la consultation

7°) *Quelles dispositions et règles spécifiques ont été prises sur les autres SAGE concernés par une problématique « plans d'eau » en matière de création, de vidange, de modalités de gestion, ... ? Comment les autres SAGE ont intégré l'impact des plans d'eau dans leur démarche d'élaboration des volumes prélevables ?*

8°) *Quels sont les critères à prendre en considération pour constituer une base de données « plans d'eau » exhaustive et pertinente à l'échelle du bassin du Thouet (superficie, usage, mode de remplissage, connexion au réseau hydrographique, ...) ?*

9°) *Quels sont les critères déjà renseignés dans les différentes bases de données en possession de la cellule d'animation du SAGE Thouet ?*

10°) *Quels sont les moyens/méthodes/partenaires existants pour compléter chacun des critères non renseignés ?*

11°) *Quelles sont les méthodes les plus pertinentes (rapport coût/temps/faisabilité) pour identifier les plans d'eau qui remettent en cause l'atteinte du bon état écologique des eaux à l'échelle du bassin du Thouet ? (les méthodes proposées peuvent être définies en fonction des caractéristiques des différents sous-bassins du territoire et/ou de la typologie et l'usage des plans d'eau)*

Objet de la consultation

Les réponses apportées permettront à la CLE de définir concrètement les études complémentaires à mener pour intégrer les enjeux liés aux impacts des plans plans d'eau dans les documents du SAGE

• Prestations attendues :

- ✓ Rapport permettant de répondre aux 11 questions
- ✓ Note bibliographique rappelant et pondérant les impacts éventuels de chaque type de plan d'eau sur le milieu aquatique et les espèces associées
- ✓ Compilation de retours d'expériences sur d'autres SAGE ou contrats territoriaux
- ✓ Création d'une base de données « plans d'eau » rassemblant les critères permettant d'améliorer la connaissance et d'évaluer les impacts des plans d'eau / intégrer dans cette base de données les éléments déjà existants et déterminer les moyens pour combler les manques
- ✓ Proposer des méthodologies pertinentes et adaptées pour cibler les plans d'eau les plus impactants

Modalités de la consultation

- **Durée de l'étude** : 2 mois
- **4 réunions prévues** : - réunion de cadrage avec la cellule d'animation du SAGE Thouet,
- réunion de présentation de la méthodologie au bureau de la CLE,
- réunion de restitution de l'étude en bureau de CLE (fin prestation)
- réunion de restitution finale de l'étude en CLE (hors calendrier).
- **Période de la consultation** : du 30 octobre au 28 novembre 2014
- **Choix du prestataire** : 10 offres reçues
Commission d'Appel d'Offres le 2 décembre 2014
Prestataire retenu : **SERAMA** pour un montant de 11 148 €
- **Lancement de l'étude** : Janvier 2015

Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. **Validation des inventaires zones humides**
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. Calendrier / Études / Budget 2015



Inventaires du Pays de Gâtine

- Groupement de commandes pour 49 communes du Pays dont 28 sur le bassin du Thouet
- Inventaires lancés en 2012 : 14 inventaires validés par la CLE du 16/01/2014

9 inventaires finalisés en 2014 (validé par conseil municipal)

commune	surface en ZH (ha)	% surface communale en ZH	linéaire cours d'eau (Km)	nombre plans d'eau et mares	surface plans d'eau mares (ha)	date délibération approbation inventaire
AUBIGNY	5,25	0,44	3,72	26	1,44	13/10/2014
La FERRIERE EN PARTHENAY	360,5	12,37	52,83	138	10,54	30/10/2014
NEUVY-BOUIN	211,01	8,34	72,07	287	42,19	04/06/2014
La PEYRATTE	400,93	8,55	96,19	424	105,91	05/12/2014
PRESSIGNY	2,76	0,23	3,28	7	0,50	20/11/2014
SAINT JOUIN DE MARNES	80,54	3,54	18,707	18	1,13	19/05/2014
SAINT LOUP LAMAIRE	85,69	3,93	43,51	83	177,47	23/07/2014
SOUTIERS	21,4	3,9	10,15	38	2,88	13/01/2014
THENEZAY	6,18	0,13	17,66	48	11,24	20/10/2014

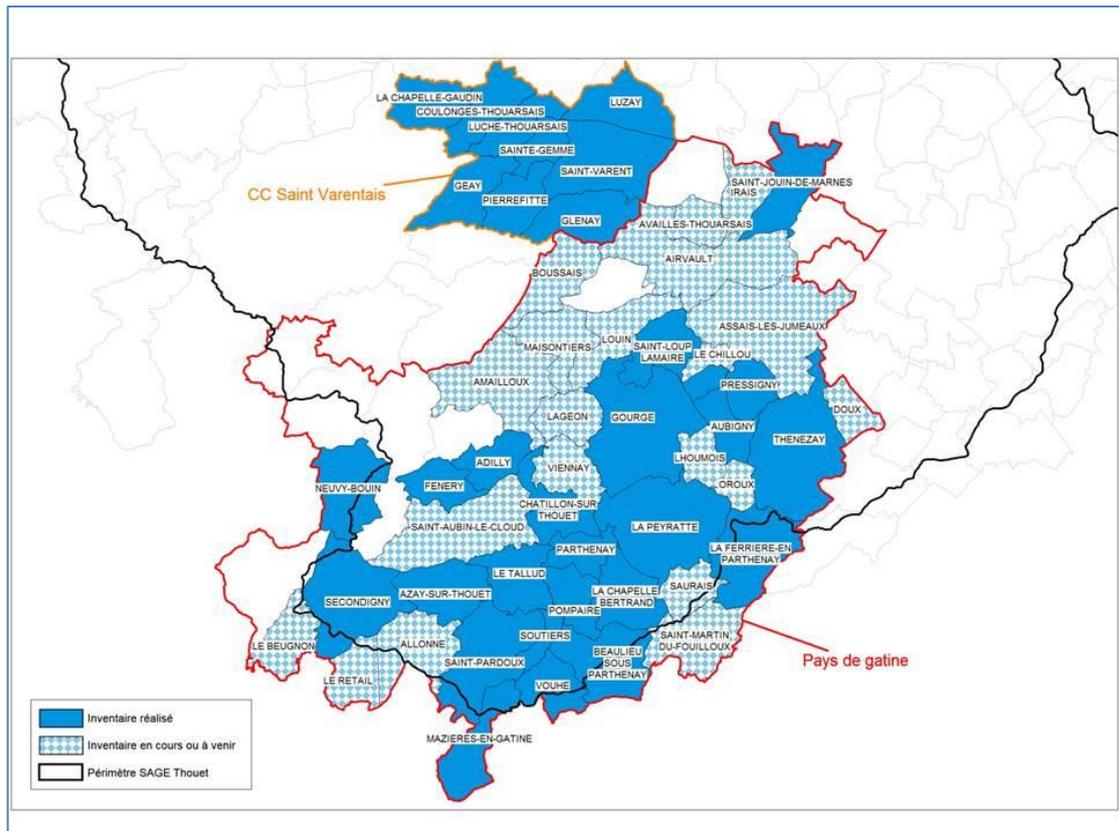
Inventaires du Saint-Varentais

- Groupement de commandes pour les 9 communes de la Communauté de Communes du Saint-Varentais
- Inventaires lancés en 2013 : 5 inventaires validés par la CLE du 16/01/2014

4 inventaires finalisés en 2014 (validé par conseil municipal)

commune	surface en ZH (ha)	% surface communale en ZH	linéaire cours d'eau (Km)	nombre plans d'eau et mares	surface plans d'eau mares (ha)	date délibération approbation inventaire
GLENAY	86,82	4,08	25,3	90	12,37	31/01/2014
LUCHE THOUARSAIS	10,90	0,80	16,65	68	12,96	19/12/2013
LUZAY	16,49	0,79	19,38	15	0,90	30/01/2014
SAINT VARENT	109,84	3,18	44,87	50	2,51	13/02/2014





Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. Validation des inventaires zones humides
6. **Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86**
7. Calendrier / Études / Budget 2015



Consultations du SAGE

- **Schéma Régional de Cohérence Écologique Poitou-Charentes (Trame verte et bleue)**
 - Consultation jusqu'en janvier 2015 puis enquête publique
 - Projet téléchargeable : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>
 - Lien sur le site internet du SAGE (espace membre CLE / dossiers portés à connaissance)

- **Consultation SDAGE 2016 – 2021**
 - Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015
 - Présentation de l'Agence de l'eau lors de la prochaine CLE
 - FORUM sur le projet de SDAGE : 20 janvier 2015 à NANTES

Schéma Départemental de l'Eau de la Vienne

Volonté d'élaborer un Schéma Départemental de l'Eau afin d'apporter des réponses aux enjeux de l'eau dans le département pour les 10 à 15 prochaines années.

SAGE associé aux travaux d'élaboration :

- Comité de pilotage de l'étude
- Comité « Alimentation en eau potable »
- Comité « Assainissement »
- Comité « Milieux aquatiques »
- Comité « Usages de l'eau »
- Comité « Politiques publiques de l'eau »



Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 16 janvier 2014
2. Présentation de l'étude sur les pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet (NCA Environnement)
3. Point sur l'avancement de l'état initial provisoire
4. Lancement de l'étude « AMO amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet »
5. Validation des inventaires zones humides
6. Consultations SAGE / Schéma départemental de l'eau 86
7. **Calendrier / Études / Budget 2015**

Calendrier prévisionnel 2015 :

7. Calendrier / Études / Budget 2015

2015	Etat initial	Diagnostic	Commissions thématiques	Bureau CLE	CLE	AMO amélioration Connaissance des plans d'eau et impacts
Janvier						Lancement étude Présentation méthodologie
Février						
Mars						Validation étude
Avril						
Mai						
Juin						
Juillet						
Août						

Études 2015 :

- Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage visant à l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts

- Détermination de méthodologies pour prendre en compte l'impact des plans d'eau sur le bassin

➔ **Lancement de l'étude janvier 2015**

- Diagnostic du SAGE

- Complément état initial (volet assainissement et eau potable)
- Synthèse de toutes les informations concernant le périmètre du SAGE, en analysant les liaisons usages/milieus, la satisfaction des usages et les comportements des différents acteurs.
- Identifie et hiérarchise les enjeux.
- Budget prévisionnel : 70 000 €

➔ **Présentation d'un projet de CCTP en bureau et en CLE**

Budget prévisionnel 2015 :

DEPENSES / AN	€ TTC
Cellule animation	83 000,00
- Salaires chargés	67 000,00
- Frais fonctionnement	16 000,00
Communication	10 000,00
Etudes	90 000,00
TOTAL	183 000,00

- **Financements (80%) : Agence de l'eau**
Régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire
CG 79, 86 et 49
- Les participations financières des Départements seront versées selon la règle suivante :
70 % au prorata de la population et 30 % au prorata de la superficie.
- Afin d'asseoir la légitimité du co-portage, des contributions solidaires sont perçues de la part des collectivités situées sur le bassin versant et non couvertes par le SMVT ou SAUMUR AGGLO.